



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 01 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 1^{er} du mois de Décembre à dix-huit heures cinquante, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 25 Novembre 2022 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGOM, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Thierry FULBERT, Eveline CLOTILDE, Patrick PELAGE Nadia OUJAGIR, Gina THOMAR, Rosette GRADEL, José OUANA, Daniel DULAC, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN, Annick CARMONT

Etaient représentés : MM. Marcelin CHINGAN (Rosette GRADEL), Sylvia SERMANSON (José OUANA) Michel SURET (Thierry FULBERT), Elsa SUARES (Pierre PORLON), Joseph HILL (Jean ANZALA), Alina GORDON (Rose-Marie LOQUES), Jacques RAMAYE (Nadia OUJAGIR), Justine BENIN (Pinchard DEROS), Hermann SAINT-JULIEN (Yvane RHINAN)

Etaient absents : MM Grégory MANICOM, Marie-Joël TAVARS, Jérôme-Thierry CHOUNI, Seetha DOULAYRAM.

Etaient absents excusés : MM. Marie-Alice RUSCADE, Sandra SERMANSON, Bernard RAYAPIN.

Membres en exercice : 35	Membres présents : 19	Membres Représentés : 09	Absents Excusés : 03	Absents : 04
--------------------------------	--------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------

Le quorum étant atteint, dix-neuf (19) Conseillers étant présents, neuf (09) représentés, trois (03) absents excusés et quatre (4) absents, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Pierre PORLON est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

*Acquisition en l'état de futur achèvement d'un bâtiment
en vue d'y installer plusieurs services municipaux*

2/DM2022/147

Le Conseil Municipal,

Vu le code Général des Collectivités des Collectivités,

Considérant que la SEMAG est le maître d'ouvrage d'un programme immobilier implanté dans la zone très attractive de DAMENCOURT, sur le territoire communal, en mitoyenneté avec le magasin Général Bricolage.

Considérant qu'il s'agit d'un ensemble immobilier constitué de 5 bâtiments, dont 4 sont en cours de vente à la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT) afin que cette dernière y installe son siège.

Considérant que la ville a manifesté son intérêt pour le dernier bâtiment (Bâtiment D) restant, qui est un bâtiment en RDC +1 étage, développant une surface de 721,22 m² (360.61 m² par plateau). Qu'il est vendu non aménagé (plateaux libres brut de béton à l'intérieur), s'y ajoutent 21 places de stationnement. Que deux courriers en date des 05 mai et 13 octobre 2022 ont été transmis à la SEMAG en ce sens.

Considérant qu'il s'agit d'une vente en l'état de futur achèvement (VEFA) dont le prix, de l'ordre de 1 990 000,00 € HT, hors frais de notaire supportés intégralement par l'acquéreur, sera payable selon un échéancier.

Considérant qu'il est utile de préciser que la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) est un contrat par lequel l'acheteur acquiert un bien immobilier à construire ou en cours de construction. Le vendeur s'engage à lui livrer le bien dès que les travaux de construction sont achevés. Cet acte doit être réalisé et signé chez un notaire.

Considérant que plusieurs lots de cette opération seront donc pris en charge directement par la collectivité : cloisons, menuiserie intérieure, revêtement de sol, faux-plafonds, peinture, plomberie, électricité, climatisation.

Considérant que l'estimation du coût du bâtiment D est donc le suivant :

Estimation coût locaux administratifs de DAMENCOURT			
	Montant HT	TVA 8,50%	Montant TTC
Coût bâtiment	1 990 000,00€	169 150,00€	2 159 150,00€
Estimation frais de notaire et accessoires	199 000,00€	16 915,00€	215 915,00 €
Estimation Agencement intérieur	470 000,00€	39 950,00€	509 950,00 €
Photovoltaïque	195 000,00€	16 575,00€	211 575,00€
Récupération d'eaux de pluie	12 359,45€	1050,55€	13 410,00€
Total	2 866 359,45 €	243 640,55 €	3 110 000,00€

Considérant qu'il s'agira d'offrir de nouveaux espaces de travail à plusieurs directions qui composent le Département des Moyens internes : Direction des Systèmes d'information et des Nouvelles Technologies, Directions de Ressources Humaines, Direction des Affaires financières.

Considérant qu'une note jointe à la présente notice vient préciser les principes environnementaux appliqués à la conception du bâtiment.

Considérant que la commission Urbanisme, Aménagement, Environnement, Cadre de Vie et Transition Energétique réunie à ce sujet, de conserve avec celle des finances se sont prononcés favorablement sur ce point, le mercredi 30 novembre 2022.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Madame Betty ARMOUGON, Présidente de la SEMAG n'a pas pris part au vote

Article 1 : D'approuver l'acquisition du bâtiment D du programme immobilier implanté dans la zone de DAMENCOURT, sur le territoire communal, en RDC +1 étage développant une surface de 721,22 m² et 21 places de stationnement, pour abriter plusieurs services municipaux selon la formule de la vente en l'état futur d'achèvement (Véfa) proposée par la SEMAG

Article 2 : D'approuver que cette acquisition se fasse au prix estimé de 1 990 000 € H.T, soit 2 159 150 € TTC.

Article 3 : D'approuver l'échéancier prévisionnel de cette acquisition comme suit :

- Signature de la VEFA / Début des travaux : 20%
- Achèvement des planchers RDC du bâtiment : 20 %
- Achèvement dalle planchers R+2 des bâtiments : 20%
- Mises hors d'eau (achèvement charpente et/ou étanchéité) : 20%
- Mise hors d'air (achèvement de la mise en place des menuiseries extérieures assurant le clos couvert) : 15%
- Achèvement (dépôt de la DACT au titre du code de l'urbanisme) et Livraison du bâtiment avec ses raccordements et ses espaces extérieurs : 3%
- Levée des réserves : 2 %

Article 4 : D'approuver par conséquent le coût global du projet, de l'ordre de 2 866 359, 45 € HT, soit 3 110 000, 00 TTC, tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

Article 5 : De donner au Maire, mandat pour signer l'acte relatif à cette acquisition, ainsi que toutes les pièces et tous les actes nécessaires à la conclusion de cette affaire

Article 6 : Le Maire, le Directeur Général des Services et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 7 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr).

Fait à Le Moule, le 01 Décembre 2022

Pour extrait conforme

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN
Gabrielle LOUIS-CARABIN

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

OPÉRATION DE BUREAUX À DAMENCOURT Commune du Moule

29 Mars 2021
n°1902

Maître d'ouvrage
Espace SEMAG
BP 289 Boisripeaux
97139 Les Abymes Cedex
0590 93 23 50



Architecte
COLORADO Architecture & Environnement
Immeuble ÉP'OPÉ
2, cité Riverin Parc d'activités de Providence
75010 Paris 97139 Les Abymes
Tél : 01 42 01 59 90 Tél : 05 90 21 99 67



Bureau d'Étude VRD et Structure
Immeuble ÉP'OPÉ
Parc d'activités de Providence
97139 Les Abymes
Tél : 05 90 21 06 99



Paysagiste
Caraïbes Paysages
21 Rés. Les ruisseaux de la Lézarde
Bât. B2 - Colin Est
97170 Petit-Bourg
Tél : 05 90 95 02 34



Bureau d'Étude Fluides et HQE
DAC Antilles
Résidence Aquarelle
Route des Hôtels
97190 Le Gosier
Tél : 06 90 73 19 66



PLANS DE COMMERCIALISATION



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

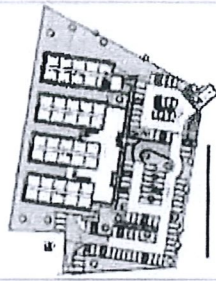
Notifiée et publiée le 12/12/2022

CONSTRUCTION, D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



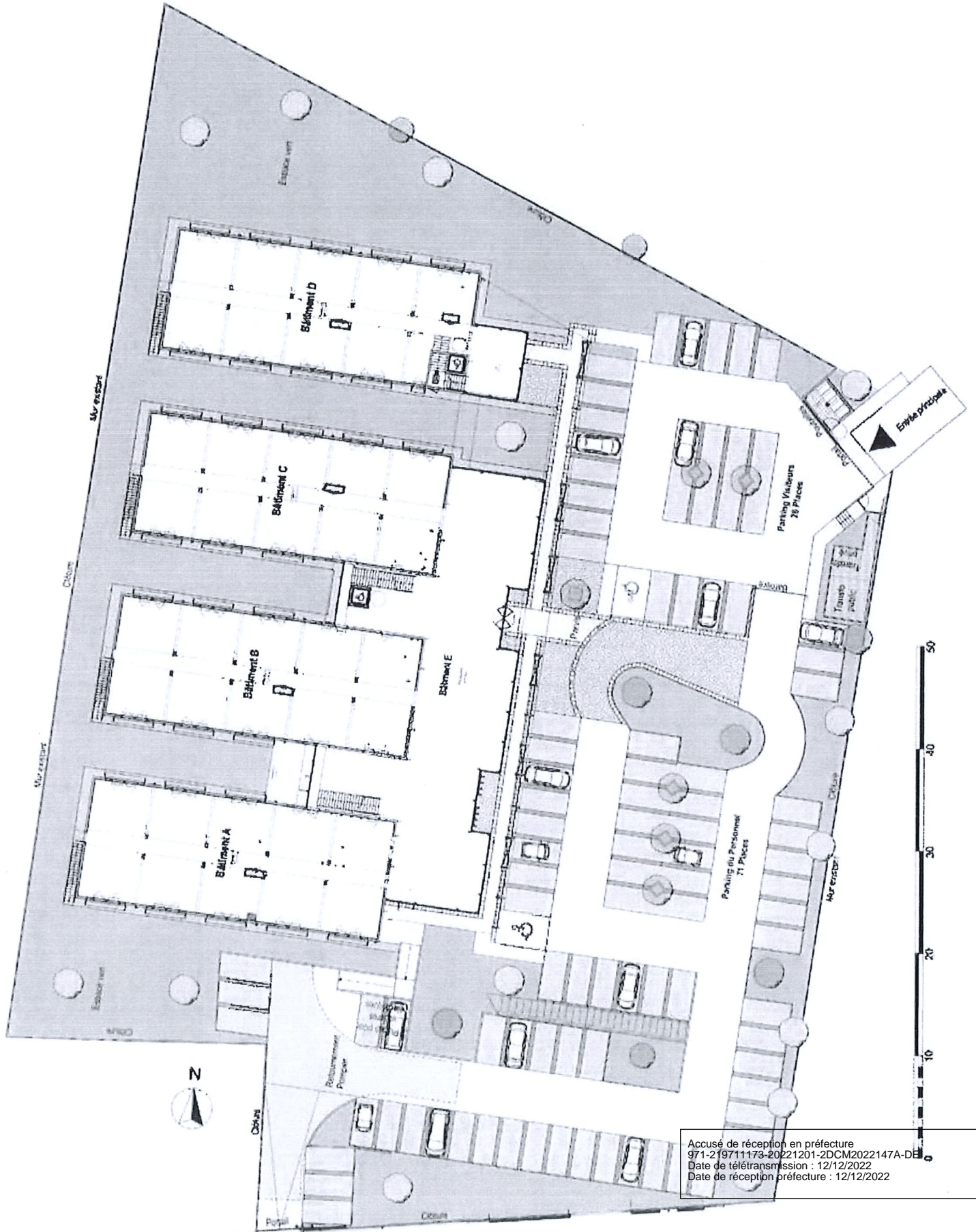
Plan de Masse
RDC

PROVISOIRE

DATE DE CREATION : 29/03/2023

INDICE :

Ces modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciales de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions fixes que d'équipement. Les surfaces, indiquées sont approximatives. Les volumes, les arêtes, les plans, les hauteurs de toits et d'élevage sont des indications. Les aménagements intérieurs sont donnés à titre indicatif. Les aménagements extérieurs sont donnés à titre indicatif. Le plan et l'urbanisme ne sont pas à l'échelle.



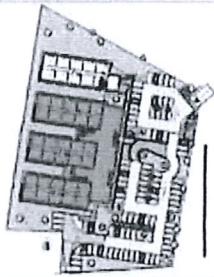
Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-ZDCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

CONSTRUCTION, D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



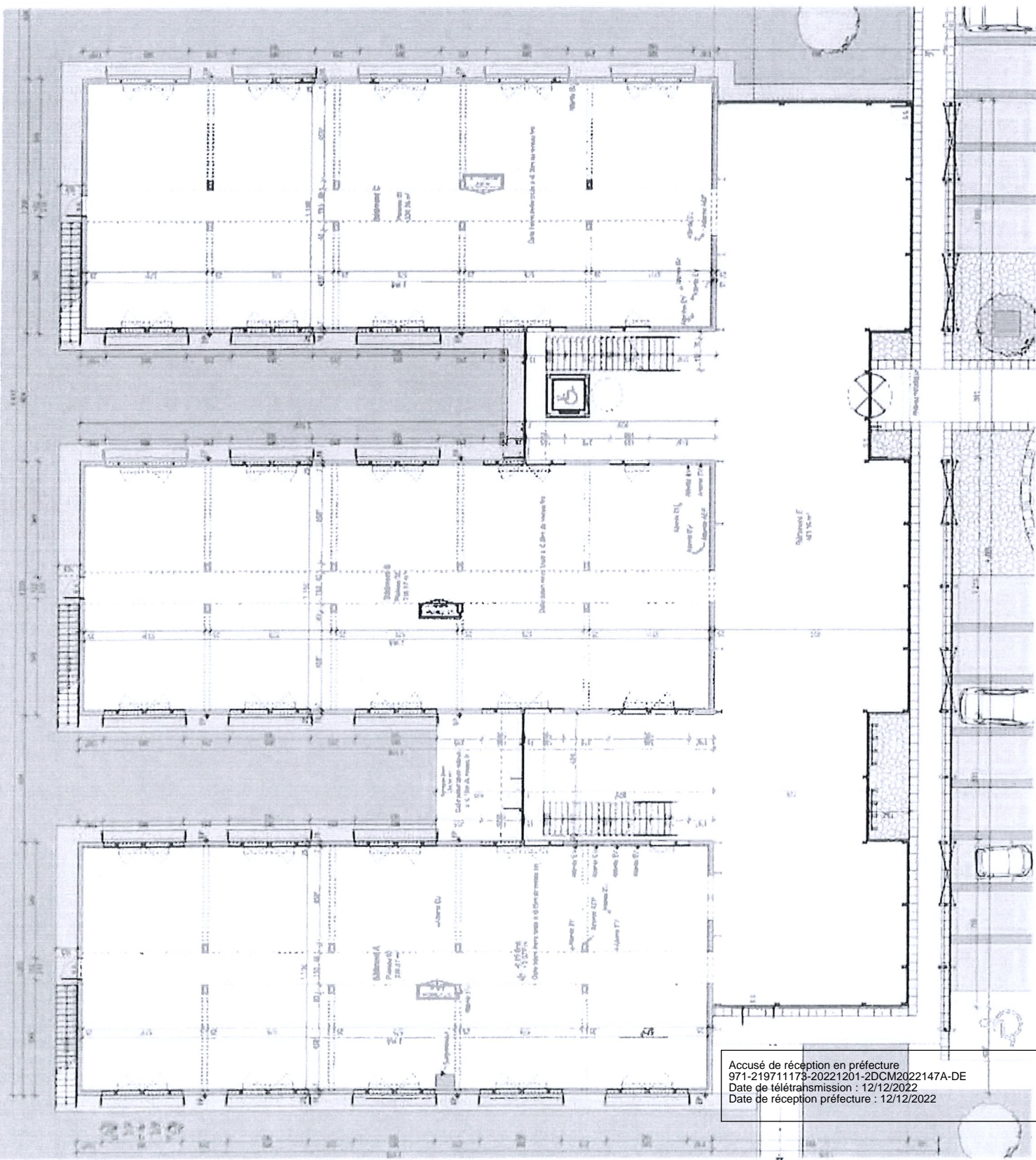
LOTS A, B, C, E
NIVEAUX RDC & R+1

PROVISOIRE

DATE DE CREATION : 29/03/2021

INDICE :

Ces modifications sont susceptibles d'être opposées à ce plan en fonction des éventuels recours administratifs ou contentieux de la réalisation, tel qu'en est le cas, comme les dimensions des équipements. Les surfaces indiquées sont approchées. Les livraisons en planif. les approchés, basés de poids et d'effort, sans être forcément des équipements sont soumis à une vérification. Les arrangements intérieurs sont soumis à une vérification et l'électromagnétique ne sont pas inclus.



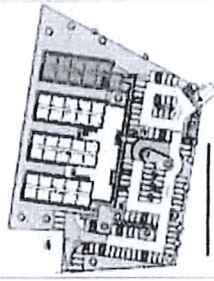
Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

CONSTRUCTION. D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



LOT D
NIVEAUX RDC & R+1

PROVISOIRE

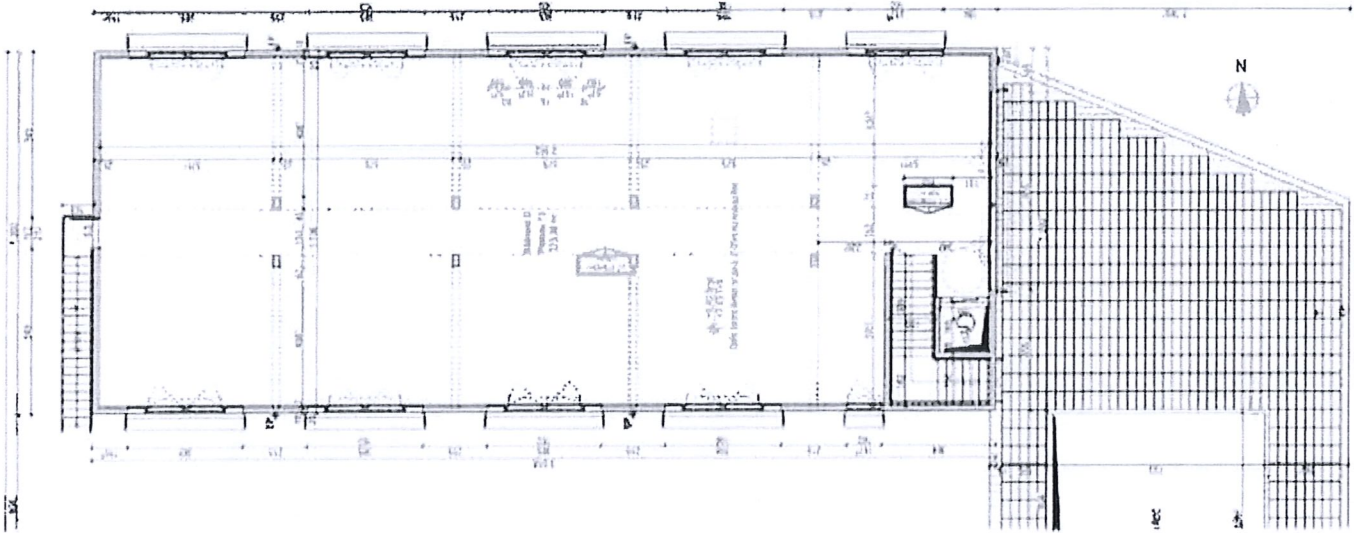
DATE DE CREATION : 29/03/2021

INDICE :

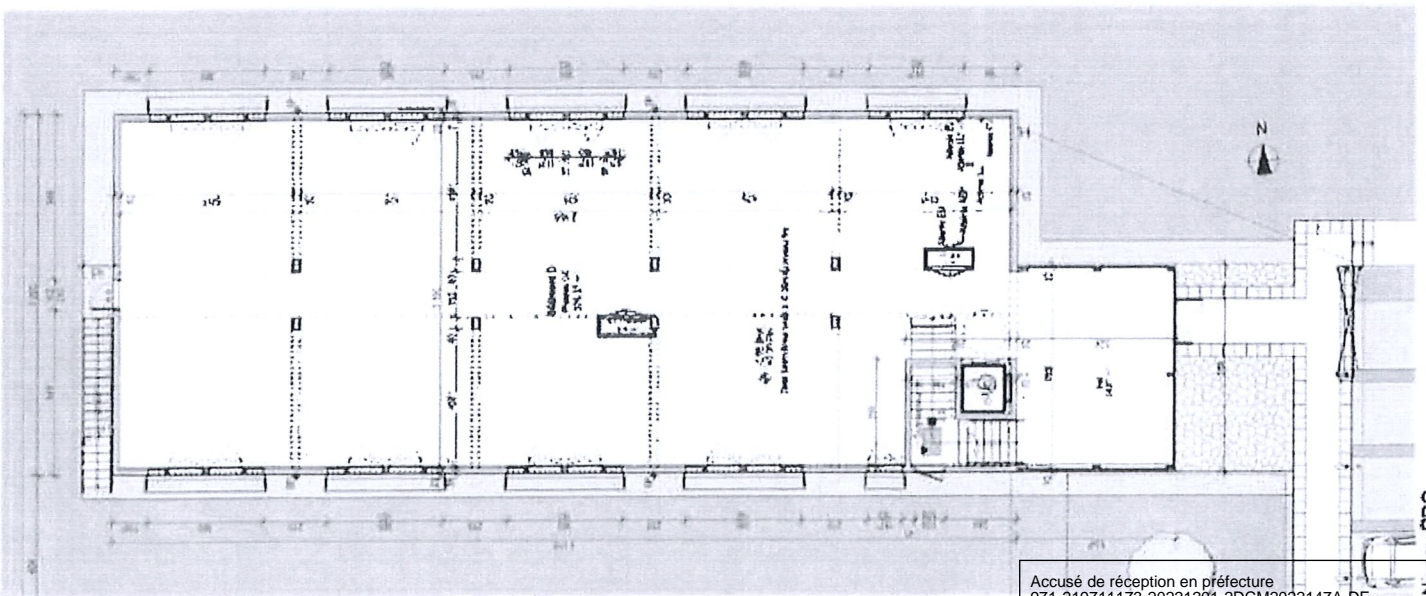
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciales ou de la réalisation, tant en ce qui concerne ses dimensions que son équipement. Les surfaces, indiquées sont approximatives. Les mesures, les longueurs, les hauteurs et les volumes sont données à titre indicatif. Les aménagements intérieurs sont donnés à titre indicatif et l'électromécanique ne sont pas inclus.

SURFACES :

RDC	34,87 m ²
Hall	328,37 m ²
Bâtiment D	1,69 m ²
Colinet techniques	
R+1	
Bâtiment D	323,28 m ²
Colinet techniques	1,69 m ²
TOTAL S. UTILE:	687,90 m²



Niveau R+1



Niveau RDC

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

OPÉRATION DE BUREAUX À DAMENCOURT Commune du Moule

29 Mars 2021
n°1902

Maitre d'ouvrage
Espace SEMAG
BP 289 Boisripeaux
97139 Les Abymes Cedex
0590 93 23 50



Architecte
COLORADO Architecture & Environnement
Immeuble ÉP'OPÉ
2, cité Riverin Parc d'activités de Providence
75010 Paris 97139 Les Abymes
Tél : 01 42 01 59 90 Tél : 05 90 21 99 67

COLORADO
architecture & environnement

Bureau d'Étude VRD et Structure
Immeuble ÉP'OPÉ
Parc d'activités de Providence
97139 Les Abymes
Tél : 05 90 21 06 99



Paysagiste
Caraïbes Paysages
21 Rés. Les ruisseaux de la Lézarde
Bât. B2 - Colin Est
97170 Petit-Bourg
Tél : 05 90 95 02 34

Caraïbes
PAYSAGES

Bureau d'Étude Fluides et HQE
DAC Antilles
Résidence Aquarelle
Route des Hôtels
97190 Le Gosier
Tél : 06 90 73 19 66

DAC Antilles
Diagnostic Audit Conseil

NOTICE DESCRIPTIVE GÉNÉRALE

Amendée le 17/01/2022 - Ind. B



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Cette notice est conforme à la notice type publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968 suivant les prescriptions du 3ème alinéa de l'article du décret n°67.1166 du 22/12/1967 portant l'application de la loi n° 03.11.1967 modifiée. Les ouvrages seront réalisés selon les dispositions du permis de construire et des plans d'exécutions. Néanmoins, des ajustements résultants d'impératifs techniques et esthétiques sont susceptibles d'intervenir quant aux indications portées sur les plans et aux marques des équipements prévus. Le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre réservent le droit d'effectuer les rectifications nécessaires, nous réserve de n'affecter d'aucune façon la qualité générale de l'immeuble.

Les marques et modèles sont donnés à titre indicatif. Ils pourront être remplacés en cours de chantier par des produits et équipements techniques équivalents.

Présentation générale de l'opération

Initialement, le projet regroupe une opération de 26 logements et d'une opération tertiaire. Ces 2 éléments de programme auront un fonctionnement indépendant. Toutefois, d'un point de vue réseaux, il faut envisager ces 2 éléments comme un tout. En effet, concernant l'éclairage public, les logements seront raccordés au poste de transfo publique de transformation électrique réalisé à l'entrée principale des bureaux.

Le projet pôle tertiaire dédié à l'accueil d'administrations, bureaux ou services. Les futurs utilisateurs ne sont à ce jour pas connus. Ces derniers auront à leurs charges la réalisation des aménagements intérieurs. Ces espaces de travail sont en l'état soumis à la réglementation définie dans le code du travail. Dans l'éventualité où un établissement serait dédié en partie ou en totalité à l'accueil de public, c'est l'exploitant qui sera en charge d'effectuer les démarches administratives nécessaires au regard de la réglementation applicables aux établissements recevant du public.

Le bâtiment est composé de 4 corps de bâtiments en béton reliés par une galerie couverte.

Chaque corps de bâtiment est organisé en 2 niveaux (R+1).

Vue de l'extérieur, il présente une simplicité de volume. La couleur dominante sur la façade est le blanc.

Des touches de couleurs, notamment au niveau des ouvertures viennent souligner ces dernières et animent ainsi les façades en offrant à ce volume simple une écriture architecturale contemporaine.

Le traitement des façades est différent selon leur orientation. Ce traitement différencié est une juste adaptation du bâtiment à la course du soleil.

Les façades principales sont orientés Nord - Sud. Les brises-soleil constitués de lames horizontales rythment ces façades et assurent une protection solaire optimale tout en assurant aux utilisateurs des vues satisfaisantes sur l'extérieur.

L'entrée principale de ce pôle tertiaire est marquée par un parvis en béton imprimé. Au niveau de la façade Est, les baies vitrées, presque toute hauteur créent une identité visuelle. Les brises-soleil et le débord de toiture permettent tant l'animation de la façades que la protection solaire optimale des espaces situés en arrière.

La façade Ouest du bâtiment est très peu ouverte. Cette orientation, soumise à des rayonnement solaires rasants est en effet difficile à protéger de l'inconfort thermique et visuel que ces derniers génèrent.

Une surtoiture vient unifier le bâtiment constitué de 4 corps béton. Elle assure la protection solaire de l'ensemble. Protégées par cette surtoiture, les dalles hautes des corps de bâtiment sont utilisées comme terrasses techniques pour l'installation entre autre des compresseurs et d'une centrale de production photoélectrique.

Les chiffres du projet Bureaux

Surface terrain	7 289 m ²
Coefficient biotope à calculer	0,49 (minimum est de 0,45)
Surface de toiture compatible avec la mise en place de panneaux solaires prévue à la charge du futur preneur	920 m ²

	SURFACES UTILES			SDP		
	RDC	ETAGE	TOTAL	RDC	ETAGE	TOTAL
Batiment A	340,43	340,43	680,86			
Batiment B	340,43	340,43	680,86			
Batiment C	340,43	340,43	680,86			
Batiment liaison E	467,45	24,06	491,51			
ENSEMBLE	1 488,74	1 045,35	2 534,09	1 509,85	1 048,00	2 557,85
Batiment D	360,61	325,01	685,62	376,33	328,55	704,88
TOTAL	1 849,35	1 370,36	3 219,71	1 886,18	1 376,55	3 262,73

Place de stationnement*	96	Places
Public	26	Places
Personnel	70	Places

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
 Date de télétransmission : 12/12/2022
 Date de réception préfecture : 12/12/2022

Les chiffres du projet Bureaux D et E (une partie)

Surface de plancher	705 m ²
Surface de toiture compatible avec la mise en place de panneaux solaires prévue à la charge du futur preneur	230 m ²
Places de stationnement	21 places de stationnement Dont 6 public et 15 personnel

	SURFACES UTILES			SDP		
	RDC	ETAGE	TOTAL	RDC	ETAGE	TOTAL
Batiment D *	360,61	325,01	685,62	376,33	328,55	704,88

* y compris surface bâtiment E.

TRAITEMENT ANTI TERMITES	Mise en œuvre d'un film anti termites sous l'emprise des constructions	Infrastructure
FONDACTIONS	Les fouilles des fondations seront descendues jusqu'au bon sol (semelles isolées, filantes). Selon le rapport géotechnique. Un béton de propreté sera mis en fond de fouille.	Infrastructure
DALLAGE	Dalle d'épaisseur variable – coffrage soigné – acier TS et HA	Infrastructure
VOILES-POTEAUX-POUTRES	L'ossature du bâtiment sera réalisée avec des voiles en B.A. Le contreventement sismique est prévu en panneaux et portiques de contreventements	Superstructure
DALLES	Dalle d'épaisseur variable – coffrage soigné – acier TS et HA	Superstructure
BÉTON-ACIER	Le béton sera dosé à 350 kg de ciment de CPJ45 minimum par m3 et de type C30/37 - Acier FE 500 MPA	Superstructure
BÉTON POUR L'ASCENSEUR	Prévoir l'ensemble des réservation et fourreaux nécessaires	Superstructure
CHARPENTE MÉTALLIQUE COUVERTURE		
ESCALIER EXTÉRIEUR DE SECOURS	Structure acier galvanisé non peint garde-corps en acier galvanisé Marche en callebotis anti-dérapante	Escalier extérieur de secours
ESCALIER DANS BÂTIMENT	Escalier en béton brut. Garde-corps en acier non peint.	Bâtiment D
TOITURE & SURTOITURE	Couverture Bac Acier 75 centèmes Structure en charpente acier galvanisé Peinture epoxy sur les tangons y compris crochet et ligne de via+trappe accès toiture pour maintenance	Bâtiment A, B, C, D
SOUS FACE TOITURE	Tôle lisse Il n'est pas prévu de sous face à l'intérieur du local.	Auvent bâtiment E donnant sur l'extérieur (galerie de liaison)
DESENFUMAGE	Châssis ou trappe de désenfumage	Selon réglementation
ÉTANCHÉITÉ		
ÉVACUATION DES EAUX DE TOITURE	Gouttières en PVC	Superstructure, selon besoins
	Boîte à eaux : Réalisation étanchéité sur boîtes à eau métalliques	Superstructure, selon besoins
	Trop-plein d'évacuation des eaux: PVC	Superstructure, selon besoins
ÉTANCHÉITÉ	Étanchéité et relevé sur les acrotères et tout support en toiture terrasse Cheminement renforcé pour maintenance Mise en place d'un isolant sur toutes les toitures étanchées	Toiture terrasse
TOITURE PAYSAGÈRE	Isolant + complexe étanchéité + végétalisation de la toiture	Bâtiment E
ALUMINIUM/SERRURERIE		
CHÂSSIS OUVRANT	Ensemble menuisé: 2 Ouvrants à la française et à soufflet. Profils d'aluminium AGS Double vitrage Vitrage teinté extérieur du bâtiment Dimensions de l'ensemble : 3,85 (Largeur)*1,60 (Hauteur) Les châssis donnant dans le bâtiment seront en vitrage clair Au RDC: Il est prévu des lisses horizontales devant les fenêtres du RDC.	Fenêtres de bureaux sur les façades latérales Bâtiment D
FERMETURE ET PROTECTION SOLAIRE	Galerie de liaison: lisses horizontales au RDC devant les châssis vitrés du RDC.	Fenêtres de bureaux sur les façades latérales
BRISES SOLEIL	Fourniture et pose de brises soleil en profilé d'aluminium laqué. Dimensions des brises soleil: ordre de 40cm	Implantation au niveau de chacune des baies vitrées donnant sur l'extérieur (Selon plans architecte)
MUR RIDEAUX	Ensemble menuisé, Profils d'aluminium AGS Double vitrage, Vitrage teinté extérieur du bâtiment Ouvertures Intégrées au mur rideaux	Bâtiment E
BLOC PORTE DE SORTIE DE SECOURS	Porte de sortie de secours en aluminium plein avec sécurité multipoints + crémons pompiers Fourreaux en attente dans les portes, pour un futur système d'accès.	Façade Est au RDC et R+1
GARDE-CORPS TECHNIQUE	Garde-corps technique en aluminium répondant aux normes suivantes NF E 85-015 et couverture	Toiture terrasse technique
GARDE CORPS BÂTIMENT	Gardes-corps en aluminium répondant aux normes. Partie basse en aluminium perforé.	
BAL	Une BAL est prévu, type DECAYEUX	Entrée du bâtiment
AMÉNAGEMENT INTÉRIEURE BASE		
GAINES TECHNIQUES	Réalisé en maçonnerie + porte gaine en bois prêt à peindre.	Gaines techniques identifiées sur plans
PEINTURE EXTÉRIEURE		

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
 Date de télétransmission : 12/12/2022
 Date de réception préfecture : 12/12/2022

OPÉRATION DE BUREAUX À DAMENCOURT Commune du Moule

29 Mars 2021
n°1902

Maitre d'ouvrage
Espace SEMAG
BP 289 Boisripeaux
97139 Les Abymes Cedex
0590 93 23 50



Architecte
COLORADO Architecture & Environnement
Immeuble ÉP'OPÉ
2, cité Riverin Parc d'activités de Providence
75010 Paris 97139 Les Abymes
Tél : 01 42 01 59 90 Tél : 05 90 21 99 67

COLORADO
Architecture & Environnement

Bureau d'Étude VRD et Structure
Immeuble ÉP'OPÉ
Parc d'activités de Providence
97139 Les Abymes
Tél : 05 90 21 06 99



Paysagiste
Caraïbes Paysages
21 Rés. Les ruisseaux de la Lézarde
Bât. B2 - Colin Est
97170 Petit-Bourg
Tél : 05 90 95 02 34

Caraïbes
PAYSAGES

Bureau d'Étude Fluides et HQE
DAC Antilles
Résidence Aquarelle
Route des Hôtels
97190 Le Gosier
Tél : 05 90 73 19 66

DAC Antilles
Diagnostic Audit Conseil

PLANS DE COMMERCIALISATION



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-2022 (201-2DCM2022147)-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



Plan de Masse
RDC

PROVISOIRE

DATE DE CREATION : 28/03/2021

INDICE :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciales de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces, indiquées sont approximatives; les rampes, les solives, faux-plafonds, hauteurs de seuils et allèges ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Le mobilier et l'électroménager ne sont pas indiqués.



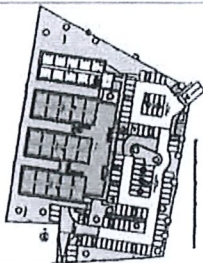
Accuse de réception en préfecture
971-219711178-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



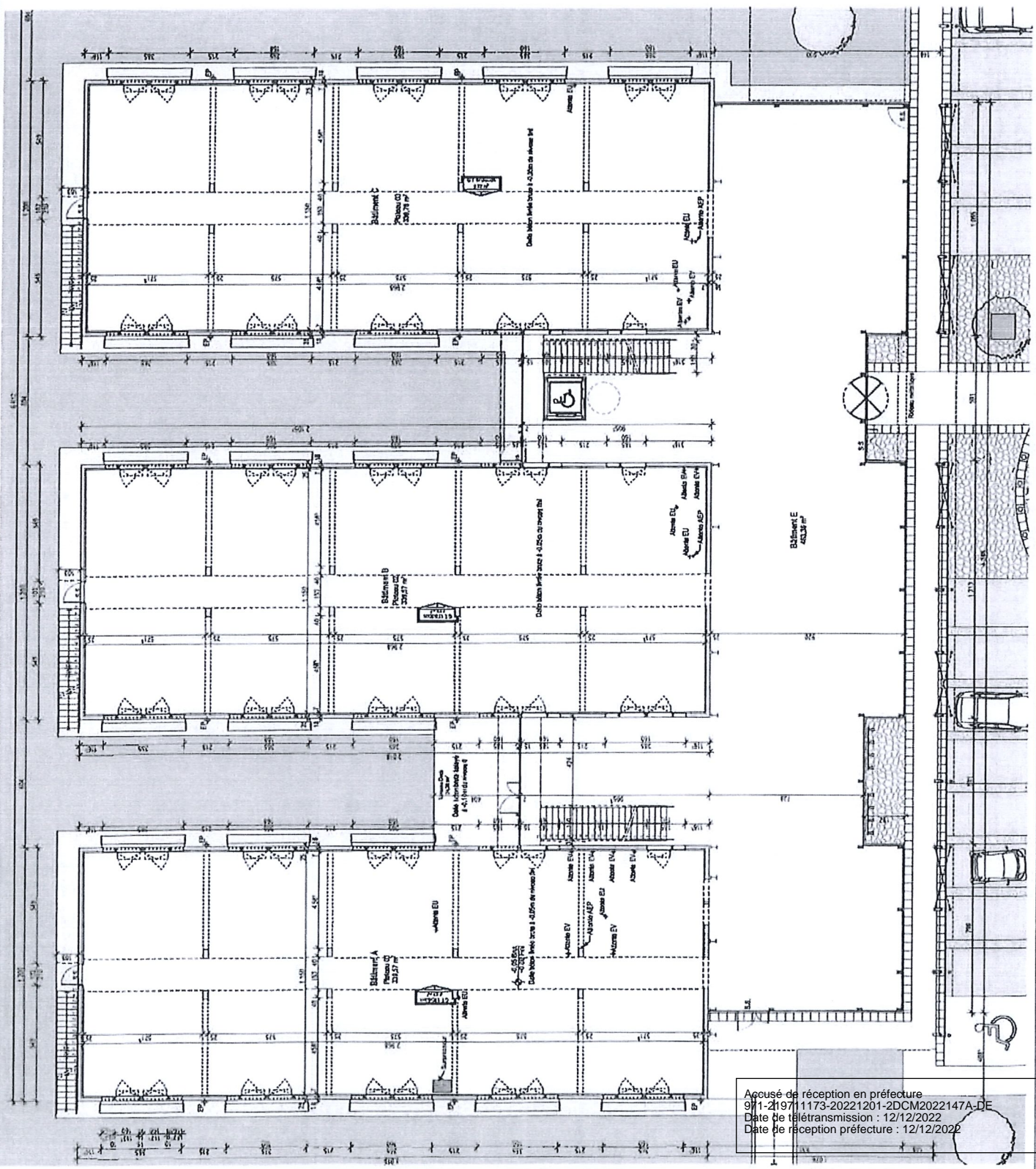
LOTS A, B, C, E
NIVEAUX RDC & R+1

PROVISOIRE

DATE DE CREATION: 29/03/2021

INDICE:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciales de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement. Les surfaces, indiquées sont approximatives; les rebords, les soffites, les plâtrons, l'hauteur de sols et allées ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les aménagements intérieurs sont donnés à titre indicatif; le mobilier et l'électroménager ne sont pas dessinés.



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BÂTIMENTS DE BUREAU

Commune du Moule
Département de
la Guadeloupe



Lot Grand Camp la Rocade
97139 LES ABYMES



LOT D
NIVEAUX RDC & R+1

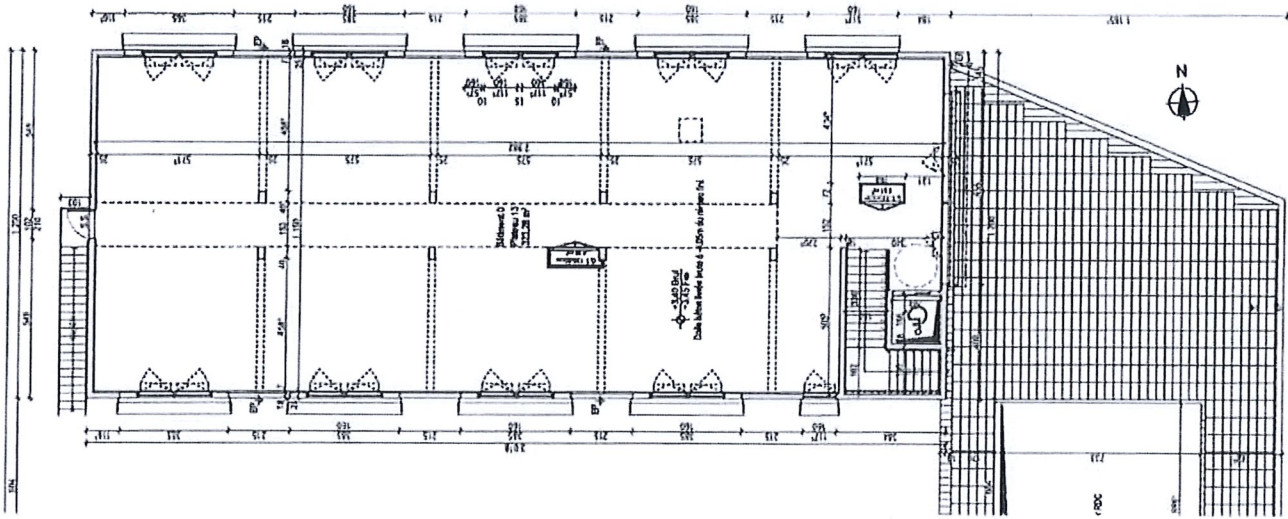
PROVISOIRE

DATE DE CREATION: 29/03/2021

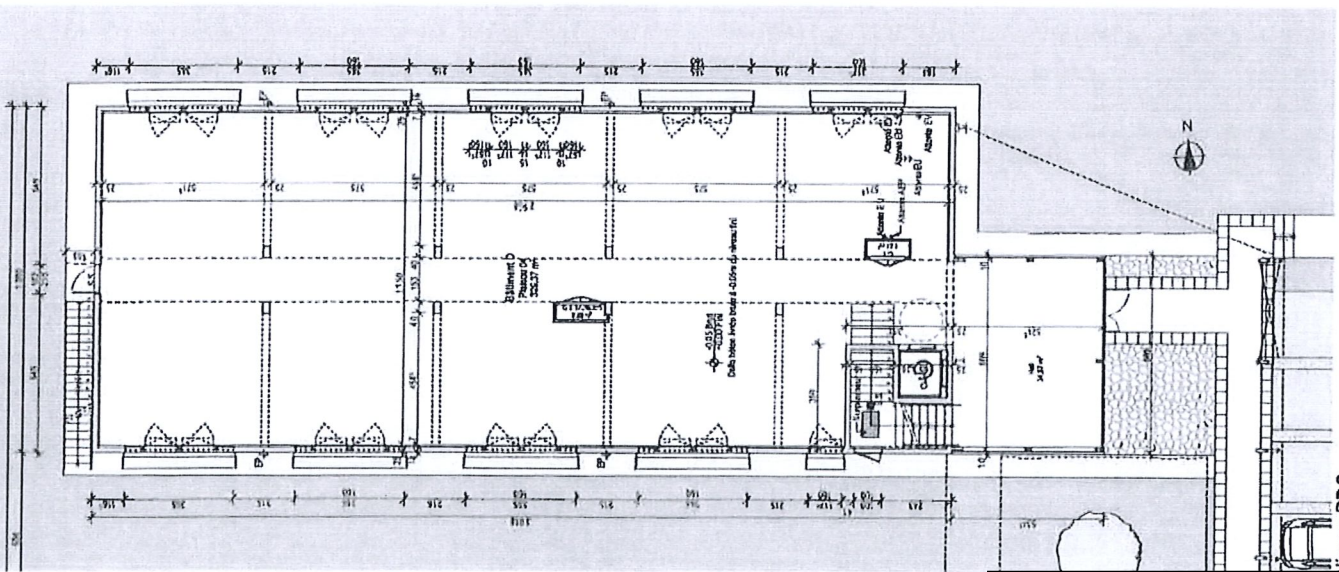
INDICE:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciales de la réalisation, bien que ce plan concerne les dimensions formelles de l'équipement. Les surfaces, indiquées sont approximatives. Les retranchements, les solives, les poutres, les murs de poids et allèges ainsi que les finitions sont représentés par des lignes à tire bords. Les soustractions relatives aux équipements à être installés, le mobilier et l'électroménager ne sont pas inclus.

SURFACES :	
RDC	34,87 m ²
Hall	326,37 m ²
Bâtiment D	1,69 m ²
Gaines techniques	
R+1	
Bâtiment D	325,26 m ²
Gaines techniques	1,69 m ²
TOTAL S. UTILE:	687,90 m²



Niveau R+1



Niveau RDC

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-2DCM2022147A-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Notifiée et publiée le 12/12/2022